



INFO Polyactivité



Mai 2025

Air France

Nous attendions une réunion pour échanger sur la polyactivité (exercice de 2 métiers sur 2 pôles d'activités distincts).

Une 1^{ère} rencontre a eu lieu mercredi 21 mai avec toutes les organisations syndicales. Nous attendons toujours les slides de la direction ; mais voici synthétiquement ce qui ressort de cette présentation.

La recherche de polyactivité dans une escale se fait dès lors qu'un sureffectif est identifié dans une population et un sous-effectif dans l'autre ; cela vise à rééquilibrer les ressources en fonctions des besoins.

Cette polyactivité s'adresse aux agents de niveau N2 et N3, ils doivent être volontaires et s'engager à suivre les formations adaptées et à pratiquer un minimum de vacations dans le second pôle (autour de 20% en moyenne).

Les salariés concernés seront valorisés à hauteur de 300 euros par le biais d'une prime exceptionnelle versée annuellement en janvier de l'année N+1 après constat effectif de la réalisation de l'engagement dans l'année écoulée.



Plusieurs questions restent en suspens...

- Comment a été définie la prime de 300 euros et pourquoi ne serait-elle pas proratisée en fonction du temps de travail effectué dans le 2eme pôle si celui-ci est bien au-dessus des 20/30% ?
- Le principe du volontariat est acté et rappelé par la Direction mais quid en l'absence d'un nombre suffisant de volontaires ?
- Comment sont traités les agents N4 ?

Toutes ces questions n'ont pour l'instant pas obtenu de réponses claires malgré notre insistance.

La Direction doit revenir vers nous sur ce sujet ainsi que sur celui de la poly compétence (exercice de plusieurs activités au sein d'un même pôle) qui est énormément utilisée au Court Courrier pour faire tourner nos escales, sans pour autant être reconnue car en dehors des référentiels de la compagnie. L'ensemble des syndicats du Court courrier a adressé un courrier commun à la Direction que vous trouverez en PJ en demandant l'ouverture de discussions sur ces sujets en parallèle.

La Direction n'y est pas opposée et là aussi devrait "rapidement" revenir vers nous.

Vos élus et représentants CFE-CGC